

## Conditions générales de vente d'ITW Morlock GmbH

### 1. Généralités

Pour les relations commerciales avec nos clients, s'appliquent dans l'ordre suivant : a. La teneur individuelle du contrat conclu par écrit, et en cas de fixation unilatérale, la teneur de notre confirmation de commande. b. Les présentes conditions générales de vente (CGV) et c. Les dispositions légales déterminantes. Le client, à moins qu'il ne s'agisse pas d'une entreprise, déclare au préalable, à l'attribution de la commande, accepter que les présentes CGV s'appliquent à celle-ci mais aussi aux autres offres, commandes et contrats sans devoir être à nouveau convenues. Fait exclusivement partie intégrante du contrat ce que Morlock consigne dans le confirmation de commande, peu importe que le client remette une propre confirmation d'achat et/ou de commande avant ou après, et indépendamment du fait que Morlock s'y oppose ou non. La loi générale allemande sur l'égalité de traitement (Allgemeines Gleichbehandlungsgesetz, AGG) s'applique dans notre entreprise.

### 2. Offre

Nos offres sont toujours sans engagement. Un contrat n'entre en vigueur qu'après notre confirmation de commande écrite qui ne requiert aucune signature si elle a été établie par machine. Nous nous réservons le droit de propriété et les droits d'auteur des devis, plans et autres documents liés à l'offre, ainsi que le droit d'en demander la restitution. De tels documents ne doivent pas être rendus accessibles à des tiers.

### 3. Obligation du client en vue de la collaboration

La condition pour une exécution en bonne et due forme d'un contrat concernant machines et accessoires sont des renseignements exhaustifs et remis spontanément par l'acheteur quant aux conditions d'utilisation effectives ou prévues (cahier des charges). En font notamment partie des renseignements quant au procédé de fabrication, à la vitesse de travail, à la qualité, à la taille (non exhaustif) et toutes les autres propriétés et circonstances significatives pour le processus d'impression. L'acheteur doit préparer son site pour l'installation. ITW Morlock doit en outre être informée au préalable des conditions cadres légales en vigueur dans le pays d'utilisation.

### 4. Livraisons, expédition, transfert de risque

Morlock planifie le recours à des transporteurs habituels pour assurer la livraison des produits. C'est le transporteur et non ITW Morlock qui facturera les tarifs de fret et autres coûts liés à la livraison. Le client s'acquitte des paiements de tels coûts directement au transporteur. Toute perte occasionnée par des dommages liés au transport ou par une dégradation pendant le transport est au compte du client. Il n'est possible de faire valoir de telles pertes qu'auprès du transporteur. Tous les produits sont livrés [FCA site de Morlock à D-72280 Dornstetten; (Incoterms 2020)].

Le délai de livraison court à compter de l'envoi de la confirmation de commande, toutefois pas avant que l'acheteur ait apporté les documents, autorisations et validations à fournir, sous condition de respect dans les délais des conditions de paiement, p. ex. réception d'un acompte convenu. Le délai de livraison est respecté si l'envoi est prêt

**Trusted Partner for Your Product Decorating Needs**

ITW Morlock GmbH Lise-Meitner-Straße 9, 72280 Dornstetten, Allemagne

Tél +49 7443 285 0 Fax +49 7443 285299

E-mail [info-morlock@itwids.com](mailto:info-morlock@itwids.com)

[www.morlock.de](http://www.morlock.de) [www.itwids.com](http://www.itwids.com)

A MEMBER OF

 **IDS** | A Division of ITW

à être expédié dans le délai imparti et que le client en a été informé. Des livraisons partielles sont admises dans les délais de livraisons mentionnés par nos soins tant que cela n'occasionne pas d'inconvénients pour l'utilisation. Si l'acheteur modifie la spécification après confirmation de commande réussie, ITW Morlock n'est plus tenue de respecter les délais de livraison approximativement approuvés. ITW Morlock détermine le type d'emballage. Les demandes en dommages et intérêts au motif d'un emballage défectueux ou du non-respect d'une consigne d'emballage sont toutefois exclues, sauf en cas de préméditation ou de négligence grossière de la part d'ITW Morlock.

## 5. Conditions de paiement – Prix

Tous les prix s'entendent nets et doivent en revanche être appréhendés comme des prix auxquels la taxe sur la valeur ajoutée légale en vigueur s'appliquent au cas par cas. Tous les prix sont considérés comme des prix départ usine et n'incluent ainsi ni emballage, ni transport, ni assurance. Un paiement est uniquement considéré comme effectué si nous disposons d'un accès sans restrictions au montant et en cas de chèque uniquement si celui-ci a pu être encaissé sans réserve. Le client ne dispose en aucune circonstance du droit de compensation.

ITW Morlock est en droit de n'exécuter les livraisons en attente ou de ne fournir les prestations en attente que contre paiement par anticipation ou dépôt de garantie, si, après conclusion du contrat, il est porté à sa connaissance des circonstances donnant lieu à de forts doutes concernant la solvabilité du client et rendant incertain le paiement des créances ouvertes d'ITW Morlock par l'acheteur, issues de la relation contractuelle (ainsi qu'issues d'autres commandes individuelles pour le même contrat-cadre).

## 6. Réception

Si le client ne réceptionne pas la marchandise, ou pas dans les délais (violation d'une obligation), ITW Morlock est en droit de la stocker aux frais et risques du client et d'exiger le paiement du prix d'achat. Au lieu de cela, ITW Morlock peut aussi définir un délai adéquat au client pour la réception, puis après expiration infructueuse de ce délai, décliner la suite de l'exécution du contrat et exiger un dédommagement.

## 7. Garantie / Dédommagement

La constatation des vices donnant droit à la garantie doit nous être communiquée par écrit dans les plus brefs délais. Le client est tenu de vérifier la marchandise livrée dans les plus brefs délais. Le terme de défaut matériel de l'art. 633 du Code civil allemand s'applique même en cas de contrats d'achat. Les vices manifestes ainsi constatés, les réclamations pour livraison incorrecte et incomplète, doivent nous être indiqués par écrit dans les plus brefs délais, c'est-à-dire dans un délai de 3 jours après livraison. Dans le cas contraire, l'objet de la livraison est considéré comme accepté, sauf si une intention frauduleuse nous est imputable. Pour les vices cachés, ce délai de 3 jours court à compter du moment où le client découvre le vice. L'art. 377 du Code de commerce allemand HGB s'applique. Le client ne peut renvoyer aucun produit sans l'approbation écrite préalable d'ITW. Tout retour approuvé par ITW Morlock doit être effectué en accord avec les dispositions de retour d'ITW Morlock. L'art. 379 du Code de commerce allemand HGB s'applique.



### Trusted Partner for Your Product Decorating Needs

ITW Morlock GmbH Lise-Meitner-Straße 9, 72280 Dornstetten, Allemagne

Tél +49 7443 285 0 Fax +49 7443 285299

E-mail [info-morlock@itwids.com](mailto:info-morlock@itwids.com)

[www.morlock.de](http://www.morlock.de) [www.itwids.com](http://www.itwids.com)

A MEMBER OF



Nous consentons une garantie pour d'éventuels vices entachant nos produits (sauf s'il devait s'agir de produits de seconde main pour lesquels nous ne consentons aucune garantie) au moment du transfert de risque, et ce pour une durée de 12 mois. Aucune garantie n'est consentie pour les pièces de rechange mais les réglementations de l'ensemble du produit s'appliquent à elles. Le type de livraison ultérieure, l'élimination gratuite des vices constatés dans les temps par le client ou la livraison de rechange exempte de vices sont à notre discrétion. Nous assurons fondamentalement la livraison de pièces de rechange et prenons en charge les coûts d'expédition. Nous sommes en droit de refuser l'exécution ultérieure si elle s'accompagne de coûts disproportionnés pour nous. Une réduction peut être demandée au lieu de l'exécution ultérieure. Il n'y a pas de demande de garantie : a. En cas de vices mineurs qui ne réduisent pas la valeur et l'aptitude à l'usage conditionné par le contrat, et pour les pièces livrées soumises à une usure prématurée en raison de leur matière constitutive ou de leur type d'utilisation ; notamment des pièces livrées mentionnées comme pièces d'usure dans la description du produit ; les tolérances minimales sont également considérées comme mineures comme suit : sous ou sur-réalisations de couleurs jusqu'à 1L, tolérance de position d'image imprimée pour les clichés de +/-0,3mm, tolérance de profondeur de gravure de 10 %, dureté Shore de tampons +/- 1 ; b. En cas de vices imputables à un montage ou une mise en service erroné(e) de la part du client ou de tiers ; c. Pour des vices imputables à une utilisation inappropriée ou incorrecte, notamment en cas de non-respect des prescriptions de maintenance, une utilisation erronée, une usure naturelle, des moyens de production inappropriés, etc. Il ne peut y avoir une obligation de garantie de 12 mois de la part de Morlock pour les machines livrées qu'en cas d'utilisation de pièces de rechange d'origine, d'accessoires et de consommables ITW Morlock.

## 8. Annulation

ITW Morlock se réserve le droit d'annuler des commandes ou offres même après acceptation, ou de se retirer de ou résilier un contrat à exécution successive de fournitures de prestations par Morlock en cas d'absence de propre approvisionnement.

Dès qu'ITW Morlock a soit expressément accepté une commande, soit entamé la fourniture de prestation d'une telle commande, cette dernière ne saurait être annulée, résiliée ou modifiée par le client, en intégralité ou partiellement, sauf avec approbation écrite de Morlock. Dans ce cas, tous les coûts en lien avec l'annulation ou la modification incombent à l'acheteur.

## 9. Paiements

Si rien d'autre n'a été convenu par écrit, les factures sont à échéance sans escompte 30 jours après la date de facture. Nous sommes en droit, malgré des dispositions divergentes du client, d'imputer les paiements tout d'abord sur des soldes restants dus plus anciens.

## 10. Réserve de propriété en Allemagne et à l'étranger

Les marchandises livrées restent la propriété d'ITW Morlock jusqu'à leur paiement complet. L'acheteur peut utiliser ou traiter la marchandise dont le fournisseur se réserve la propriété, dans le cadre d'une activité d'entreprise en bonne et due forme, sauf s'il est en retard de paiement ou a cessé les paiements. Dans le cas du traitement, il est d'ores et déjà convenu qu'une part de copropriété revient au fournisseur sur la nouvelle marchandise découlant du

**Trusted Partner for Your Product Decorating Needs**

ITW Morlock GmbH Lise-Meitner-Straße 9, 72280 Dornstetten, Allemagne

Tél +49 7443 285 0 Fax +49 7443 285299

E-mail [info-morlock@itwids.com](mailto:info-morlock@itwids.com)

[www.morlock.de](http://www.morlock.de) [www.itwids.com](http://www.itwids.com)

A MEMBER OF

 **IDS** | A Division of ITW

traitement, qui correspond à la valeur de la marchandise sous réserve par rapport à la valeur des autres objets traités. L'acheteur conserve pour le fournisseur les nouveaux biens découlant du traitement. Il en va de même si l'acheteur mêle, mélange ou lie la marchandise dont le fournisseur se réserve la propriété à d'autres objets. L'acheteur ne peut pas mettre la marchandise en gage à des tiers ou la céder à titre de sûreté. Ceci s'applique également à l'encontre du droit de saisie du créancier. Si, en cas de livraisons à l'étranger, des mesures précises sont nécessaires dans le pays d'importation pour l'efficacité de la réserve de propriété citée ou des autres droits de Morlock qui y sont définis, l'acheteur doit en informer le fournisseur et exécuter ou ordonner de telles mesures à ses frais. Si le droit du pays d'importation n'autorise pas de réserve de propriété, il est possible de se réserver d'autres mesures de sûreté adéquates sur l'objet de la livraison. L'apparition de tels droits est dès à présent convenue. Si une sûreté équivalente des prétentions de la société Morlock envers le client n'est pas atteinte de la sorte, ou ne peut pas l'être, l'acheteur est tenu de procurer à ses frais à Morlock des sûretés équivalentes sur les marchandises livrées, ou d'autres sûretés. Dans un tel cas, Morlock est également en droit d'exiger un paiement par anticipation du prix d'achat total avant le début de la production.

## 11. Responsabilité

Toute responsabilité est exclue pour les dommages qui n'ont pas été occasionnés à l'objet de la livraison lui-même, quel qu'en soit le motif juridique. L'exclusion de la responsabilité ne s'applique toutefois pas en cas de préméditation ou de négligence grossière, d'atteinte fautive à la vie, au corps ou à la santé, de vices dissimulés par dol, de concession d'une garantie ou d'un risque d'approvisionnement, d'une violation d'obligations contractuelles primordiales ou de vices de l'objet de la livraison, en cas de responsabilité en vertu de la loi sur la responsabilité du fait du produit pour des dommages corporels ou matériels sur des objets utilisés en privé. En cas de violation fautive d'obligations contractuelles primordiales, la demande d'indemnisation se limite en cas de négligence mineure aux dommages caractéristiques au contrat, raisonnablement prévisibles. En cas de violation des obligations contractuelles accessoires, telles que les obligations de renseignement et conseil, les points mentionnés précédemment s'appliquent en conséquence. Si des prétentions reviennent à l'acheteur, elles sont également prescrites dans un délai de 12 mois.

## 12. Outils/Moules/Matrices

Tous les matériels, équipement, dispositifs et outils spéciaux (y compris les outils, gabarits, matrices, fixations, moules, échantillons, robinets spéciaux, vannes spéciales, équipement d'essai spécial, moyens de fabrication et pièces détachées de ceux-ci) utilisés dans la fabrication des produits restent la propriété de Morlock. De tels matériels ou équipements fabriqués par l'acheteur pour ITW Morlock restent la propriété de l'acheteur.

## 13. Propriété intellectuelle

Tous les plans, savoir-faire, designs, spécifications, inventions, appareils, développements, processus, droits d'auteur et autres informations ou droits de protection rendus accessibles à l'acheteur de façon ouverte ou autre par ITW Morlock (« propriété intellectuelle ») restent la propriété d'ITW Morlock et sont traités de façon confidentielle par l'acheteur. L'acheteur n'a aucune prétention ni aucune propriété sur cette propriété intellectuelle et les informations à ce sujet, quelle qu'en soit la forme, doivent être restituées sans délai à ITW Morlock sur demande. L'acheteur

**Trusted Partner for Your Product Decorating Needs**

ITW Morlock GmbH Lise-Meitner-Straße 9, 72280 Dornstetten, Allemagne

Tél +49 7443 285 0 Fax +49 7443 285299

E-mail [info-morlock@itwids.com](mailto:info-morlock@itwids.com)

[www.morlock.de](http://www.morlock.de) [www.itwids.com](http://www.itwids.com)

A MEMBER OF

 **IDS** | A Division of ITW

reconnaît qu'aucune licence ni aucun droit de quelque nature ne lui sont concédés sur la propriété intellectuelle, à l'exception de l'utilisation des produits ou du recours aux prestations d'ITW Morlock.

## 14. Confidentialité

Toutes les informations qu'ITW Morlock divulgue à l'acheteur en lien avec l'objet du contrat doivent être traitées de façon confidentielle. L'acheteur accepte de ne pas utiliser ou communiquer à d'autres de telles informations sans l'approbation écrite d'ITW Morlock. Les obligations à cet effet ne s'applique pas aux informations (a) qui sont notoires au moment de la divulgation ou le deviennent ultérieurement sans que l'acheteur ait enfreint ses obligations de confidentialité ; (b) si l'acheteur prouve qu'il était en possession de l'information avant qu'ITW Morlock ne la lui divulgue ; ou (c) qui sont divulguées à l'acheteur par des tiers sans enfreindre une obligation de confidentialité directe ou indirecte envers ITW Morlock.

## 15. Conformité

Le client consent à respecter les lois, réglementations et ordonnances allemandes et étrangères, et les lois en vigueur concernant les obligations du client conformément aux présentes conditions et à son recours aux produits et prestations, y compris les dispositions en matière d'import/export, le droit du travail et les lois anticorruption.

## 16. Interdiction de cession

Il ne peut y avoir aucune cession de droits ou prétentions, ou transfert d'obligations du client ou de la commande du client à des tiers sans approbation écrite préalable d'ITW Morlock.

## 17. Force majeure

ITW Morlock n'est pas responsable de la non-satisfaction dans les délais conformément au contrat si cette non-satisfaction résulte d'événements hors de son contrôle raisonnable (un événement de « force majeure »), y compris les événements naturelles, épidémies, actes de guerre, déclarés ou non déclarés, blocus, conflits de travail (du côté des employés du fournisseur ou des employés d'autres), pénurie de matières premières et augmentation considérables des coûts des matières premières. En cas de force majeure, le délai de livraison se prolonge de la période nécessaire après estimation adéquate pour qu'ITW Morlock soit en mesure de fournir les prestations correspondantes.

## 18. Dispositions finales, lieu de juridiction, choix du droit

Les divergences avec les présentes condition de prestation, livraison et paiement doivent revêtir la forme écrite. Les stipulations annexes orales sont uniquement valides si ITW Morlock les confirme par écrit. Ceci s'applique également à la modification de la présente clause de forme écrite. Les rapports juridiques entre Morlock et l'acheteur sont soumis au droit de la République Fédérale d'Allemagne à l'exclusion de la convention de Vienne sur la vente internationale de marchandises. La langue du contrat est l'allemand. Seul le droit allemand est applicable. Le lieu

**Trusted Partner for Your Product Decorating Needs**

ITW Morlock GmbH Lise-Meitner-Straße 9, 72280 Dornstetten, Allemagne

Tél +49 7443 285 0 Fax +49 7443 285299

E-mail [info-morlock@itwids.com](mailto:info-morlock@itwids.com)

[www.morlock.de](http://www.morlock.de) [www.itwids.com](http://www.itwids.com)

A MEMBER OF



**IDS** | A Division  
of ITW

d'exécution des prestations des deux parties contractantes et Dornstetten. Le lieu de juridiction pour tous les litiges découlant de la relation contractuelle est Dornstetten.

## 19. Clause de sauvegarde

Si une disposition des présentes conditions commerciales est invalide ou si des lacunes contractuelles devaient apparaître, la validité des autres dispositions n'en est pas affectée. Dans ce cas les parties sont tenues de remplacer la disposition invalide par une disposition valide qui s'approche au mieux et de façon légale ce qui était précédemment envisagé. En cas de lacune contractuelle, les deux parties sont tenues de la combler de façon légale, tel qu'elles l'auraient fait si elles avaient pris en compte la lacune au moment de la conclusion du contrat.



### Trusted Partner for Your Product Decorating Needs

**ITW Morlock GmbH** Lise-Meitner-Straße 9, 72280 Dornstetten, Allemagne

Tél +49 7443 285 0 Fax +49 7443 285299

E-mail [info-morlock@itwids.com](mailto:info-morlock@itwids.com)

[www.morlock.de](http://www.morlock.de) [www.itwids.com](http://www.itwids.com)

A MEMBER OF

 **IDS** | A Division of ITW